

Max-André et Florence **Mounoud**,
leurs enfants et petits-enfants;
André et Marianne **Holzer-Mounoud**;
Stéphane et Karine **Holzer**, Angelina et
Amandine;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis
Mounoud;
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde tristesse de faire part du
décès de

Madame

Elisabeth MOUNOUD

leur très chère maman, belle-maman,
arrière-grand-maman, tante, parente et
amie, enlevée à leur tendre affection le
17 décembre 2014, à la veille des ses
98 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en
la chapelle protestante d'Anières, le mardi
23 décembre à 10 heures.

L'incinération suivra dans l'intimité.

Un grand merci au personnel de la Maison
de la Tour à Hermance, pour les bons soins
apportés à notre parente.

En lieu et place de fleurs, un don peut-être
fait en faveur de la Paroisse protestante
d'Anières-Vésenaz, C.c.p. 01-2638-9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.